



ZOOM SUR...

p. 10

La Maison de l'économie et de l'innovation fait rimer digital et rural

Finances
Un budget maîtrisé pour une fiscalité stabilisée



p. 5

Rénovation énergétique de l'habitat
Une plateforme gratuite pour un accompagnement individualisé



p. 8

Portraits
Jean-Marie Renvoisé, viticulteur primé
Olivier Lebert, président de la Chambre d'agriculture



p. 17

Sommaire

2 Édito

3 Aménagement
du territoire

4-5 Budget

6-7 Social

8 Habitat

9 Mobilité

10-11 Économie
Loircowork

12 Entreprises

13 Développement
économique
et numérique

14 Formation

15-16 Travaux, Gemapi

17 Portraits

18 Loisirs

19 À voir, à faire !

20 Tourisme
et patrimoine



Date de parution : Juillet 2022 - 12 100 exemplaires - Distribution gratuite - Ne pas jeter sur la voie publique. **Éditeur** communauté de communes Loir-Lucé-Bercé **Directeur de la publication** Hervé Roncière, Président **Rédaction** Mc Comm (Emmanuel Chevreul) - commission communication - **Illustrations** Fonds de photos communautaire, Carnuta, CS Lucé, F3Aproductions, photos Licence Standard Adobe Stock, freepik, flaticon **Intégration des contenus et médias - création nouveau design de pages et mise en page :** Hastone & Ten **Coordination** Loir-Lucé-Bercé **Impression** Graphiloir **Distribution** La Poste Dépôt légal à parution

Édito

Pour un territoire toujours plus attractif !



À peine plus d'un an après l'élection d'un nouveau Conseil communautaire et à l'heure où nous commençons seulement à retrouver un rythme de vie quasi normal, notre communauté de communes Loir-Lucé-Bercé voit déjà se concrétiser plusieurs projets importants qu'elle a portés : l'ouverture de la Maison de l'économie et de l'innovation, à Loiren-Vallée, le partenariat avec le Conseil départemental de la Sarthe autour de la voie verte, la mise en route du bus France Services, la Maison des vins et de la gastronomie à La Chartre-sur-le-Loir, la poursuite de l'aménagement de la zone économique Val de Loir et l'extension de la zone de la Prairie au Grand-Lucé.

En parallèle, le lancement d'audits énergétiques des bâtiments Communautaires, le transfert du siège de la communauté de communes, le déménagement du centre social Loir & Bercé et le renforcement des moyens des services permettront un meilleur fonctionnement de la collectivité.

Toutes ces actions et ces initiatives aideront les élus à développer collectivement des services efficaces et des équipements innovants dont les habitants sont les premiers bénéficiaires.

Également dans l'actualité, une convention territoriale globale est mise en place en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales (CAF) modifiant le mode de financement des actions sociales sur notre territoire. Dans ce cadre, nous vous demandons de répondre au questionnaire qui est distribué avec ce journal. Cette enquête doit, en effet, alimenter le diagnostic social et santé que nous élaborons avec nos partenaires socio-médicaux. Vos réponses nous aideront à définir une offre de services exhaustive en faveur de l'accueil des tout-petits, des jeunes, des familles et des aînés. Elles nous permettront également de mieux cerner encore vos besoins en matière d'offre de

soins.

Garantir et préserver la santé de chacun d'entre vous est une préoccupation de tous les instants, comme nous l'avons montré en nous mobilisant pour le maintien du service d'urgences du centre hospitalier de Montval-sur-Loir et pour la mise en place d'un centre de vaccinations contre la COVID 19. Aujourd'hui encore, nous sommes plus que jamais vigilants et bien décidés à défendre nos services médicaux. Nous comptons sur votre participation.

Pour rendre notre territoire toujours plus attractif et agréable à vivre, et pour répondre aux exigences environnementales, nous avons souhaité porter à l'échelle du PETR* Pays Vallée du Loir, un schéma directeur de développement des énergies renouvelables nous permettant d'apporter un avis cohérent aux nombreux porteurs de projets.

C'est également dans cette logique que nous démarrerons, dès l'été prochain, un programme de 6 ans d'aménagement et de réhabilitation de nos cours d'eau les plus fragilisés par l'activité humaine, la gemapi. Plus globalement, nos richesses naturelles sont un atout de notre économie, contribuant notamment au déploiement de nouvelles filières locales.

Pour encadrer et accompagner toutes ces actions, nous avons défini un projet de territoire dans lequel le monde agricole, les associations, les entrepreneurs et les habitants de Loir-Lucé-Bercé trouveront tout le soutien et l'énergie nécessaires pour répondre à leurs attentes.

C'est dans cette optique, quoi qu'il en soit, que j'agis avec toute l'équipe d'élus et de techniciens qui m'épaule efficacement au quotidien.

Hervé Roncière

Président de la communauté de communes Loir-Lucé-Bercé



La Chartre-sur-le-Loir



Montval-sur-Loir



Le Grand-Lucé



Petites villes de demain

Les projets se concrétisent



Sur le territoire de Loir-Lucé-Bercé, les communes de La Chartre-sur-le-Loir, Le Grand-Lucé et Montval-sur-Loir bénéficient du programme Petites villes de demain conçu par l'Etat pour relancer l'activité dans les communes de taille moyenne, particulièrement en zone rurale. La Communauté de communes co-pilote ce dispositif avec les communes concernées. Dans ce but, elle a recruté Lison Laidet comme cheffe de projet Revitalisation du territoire. Ce poste est en grande partie financé par l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) qui dépend de l'État, la Banque des Territoires, l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) et les communes concernées.

En seulement quelques mois, plusieurs études et projets ont déjà pu être engagés.

À Montval-sur-Loir

- Une étude de réhabilitation de l'ancien site industriel Almirall ;
- L'élaboration d'un schéma de mobilités actives qui doit définir l'aménagement de circuits piétons et de pistes cyclables dans la commune.

À La Chartre-sur-le-Loir

- L'étude d'aménagement d'un parking de 30 places rue Châtillon, près du centre-ville, avec implantation d'une borne de recharge pour véhicules électriques ;
- Une étude sur le patrimoine local en vue du classement de la commune en "site patrimonial remarquable".

Au Grand-Lucé

- La réhabilitation d'un bâtiment de centre-ville (rue de l'Hôtel de Ville) pour y aménager des cellules commerciales et des salles pour les associations. Ce projet devrait être subventionné à 60% par l'État et la Région.

À l'échelle de la Communauté de communes

- La conception et la mise en ligne d'une marketplace et le financement du poste de manager commerce et cheffe de projets marketing chargée d'animer cette plateforme de vente en ligne. (Voir page 11)

Une étude Shop'In pour dynamiser le commerce

Une étude Shop'In, financée intégralement par la Banque des Territoires, a été lancée auprès des commerces des centres-bourgs de La Chartre-sur-le-Loir, Le Grand-Lucé et Montval-sur-Loir pour connaître et comprendre les habitudes de consommation des habitants. L'enquête, réalisée par un cabinet spécialisé, a permis de collecter 300 réponses très instructives. Ces données complètes, qui tiennent compte des spécificités de chaque bourg, vont permettre d'arrêter un programme d'actions visant à dynamiser l'activité commerciale au cœur des communes.

PLUI

ÉVOLUTION TECHNIQUE DU PLUI

Adopté en avril 2021, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) fait actuellement l'objet d'une révision allégée. Celle-ci a été lancée dans le but de permettre l'aménagement de la future zone d'activités économiques en bordure de l'échangeur de l'autoroute A 28, à Montabon commune déléguée de Montval-sur-Loir. « *Nous mettons parallèlement en place une procédure de modification pour effectuer quelques ajustements techniques du document* », ajoute Galiène Cohu, vice-présidente en charge de l'aménagement du territoire.

Conformément à la loi, ces procédures nécessitent une concertation qui se traduit par la mise à disposition, au siège de la Communauté de communes et à la mairie de Montval-sur-Loir, d'un dossier et de registres, sur lesquels toute personne peut faire part de ces observations. Cette étape sera prochainement suivie d'une enquête publique. L'adoption de la révision devrait être effective début 2023.





Finances

Un budget maîtrisé pour une fiscalité stabilisée

Afin d'augmenter la capacité d'autofinancement de la Communauté de communes, pour favoriser les investissements et anticiper les effets négatifs de l'inflation, les élus communautaires se sont attachés à maîtriser les dépenses de fonctionnement. Ainsi, ils ont pu maintenir les taux de fiscalité locale.

Des recettes en hausse

La Communauté de communes bénéficie d'une hausse de ses recettes, principalement pour les raisons suivantes :

- La dynamique économique des entreprises locales, dont les bénéficiaires sont globalement en hausse sur 2021, génère une augmentation des bases fiscales ;
- La revalorisation des bases d'imposition foncières (+3,4%) ;
- Le choix de la Communauté de communes d'élargir ses compétences se traduit par une hausse du coefficient d'intégration fiscale et par conséquent des dotations de l'État.

Des dépenses maîtrisées

Cette hausse des recettes vient compenser l'augmentation des dépenses d'énergie (essence, gaz, électricité...) que subit, comme les ménages, la collectivité.

En parallèle, la collectivité s'attache à maîtriser les charges courantes et de personnel. Ainsi, dans le cadre de l'adhésion à des programmes de relance (comme Petites villes de demain), la Communauté de communes bénéficie de financements publics couvrant en partie des postes nouveaux.

L'objectif est de ne pas répercuter sur nos administrés, tant que cela est possible, les effets de la conjoncture internationale.

Des investissements pour le quotidien

Pour cet exercice 2022, les élus ont privilégié le lancement d'investissements dans plusieurs domaines de compétence. Les opérations démontrent l'engagement important de la collectivité dans le quotidien des habitants. Les investissements les plus remarquables sont :

- Aménagements au sein des Accueils de Loisirs Sans hébergement (ALSH) ;
- Travaux de rénovation de cours d'eau dans le cadre de la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) ;
- Lancement de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) ;
- Achèvement de la construction de la Maison de l'économie et de l'innovation ;
- Aménagement sur les zones d'activités économiques ;
- Programme en faveur de la mobilité, dont installation de bornes de recharges pour véhicules électriques ;
- Développement des équipements touristiques, culturels et sportifs (Carnuta, Maison des vins et du tourisme, route des vins "Vignobles et belles demeures", gymnase...) ;
- Réhabilitation de la route forestière de Bercé ;
- Aménagement des nouveaux locaux de la Communauté de communes dans le bâtiment actuellement occupé par le centre social à Montval-sur-Loir.

De plus, comme chaque année, plus d'un million d'euros est dédié à des travaux d'amélioration de voirie.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 15 641 233,43 €

16,63%

Impôts
Dotations

10,71%

Administration
générale

0,93%

Assemblée
délibérante

2,85%

Service
d'incendie
et de secours

0,62%

Interventions
scolaires

7,44%

Culture
Musée

0,75%

Préservation
du patrimoine
naturel

0,57%

Information
Communication

6,22%

Sports

0,95%

Santé

7,58%

Action
sociale,
Enfance,
Famille

2,89%

Aménagement
du territoire
et habitat

9,34%

Développement
économique
et touristique

17,63%

Collecte des déchets
Assainissement

0,01%

Transport
public

14,88%

Voirie

UNE TAXE MINORÉE POUR LA GEMAPI

Depuis 2017, l'État a délégué aux communautés de communes la compétence pour la Gestion des Milieux Aquatiques et Protection des Inondations (GEMAPI). Dans ce but, elles doivent réaliser des travaux d'entretien des rivières, notamment pour préserver l'environnement et la biodiversité.

Pour cette année 2022, le coût des travaux engagés par la collectivité est de 120 000 € (après déduction des subventions*). Comme le permet la loi, le financement de cette compétence sera assuré par une taxe spécifique qui apparaîtra sur l'avis de taxe foncière et dont le montant sera de l'ordre de 3 à 5 €.

* Les subventions de l'Agence de l'Eau et de la Région couvrent 70% des dépenses.

ENLÈVEMENT ET TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

L'HARMONISATION SE CONCRÉTISE



La taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères se substitue désormais à la redevance sur l'enlèvement des ordures ménagères pour les usagers du secteur de l'ancienne communauté de communes Loir & Bercé (Montval-sur-Loir et ses alentours) qui relèvent du Syndicat Mixte du Val de Loir.

Cette taxe est calculée sur l'assiette foncière (critères liés au logement principal) contrairement à la redevance qui était basée sur une grille tarifaire votée par le Syndicat Mixte du Val de Loir en tenant compte de la composition des foyers et du volume des bacs déployés. Elle est intégrée à la taxe foncière qui est appelée à l'automne.

Ce dispositif de taxe, déjà en place sur plus de 80 % du territoire français, permet principalement de supprimer les risques d'impayés puisque le montant est prélevé directement par les services des impôts. Dans cette logique, il contribue aussi à diminuer significativement les frais de gestion et de relances du syndicat mixte du Val de Loir en charge de la collecte et du traitement des déchets sur le secteur de Loir & Bercé.

En 2023, conformément à la volonté d'harmonisation fiscale des pouvoirs publics, la taxe devra également se substituer à la redevance pour les contribuables habitant le secteur de l'ex communauté de communes de Lucé. Des démarches ont d'ores et déjà été entreprises avec le SYVALORM. Ainsi, le même dispositif de prélèvement sera appliqué sur l'ensemble du territoire de Loir Lucé Bercé, dans un souci d'équité.



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 5 921 406,37 €

30,86%

Emprunt, déficit reporté

14,44%

Administration générale

1,28%

Culture, vie sociale, jeunesse, Centre de loisirs

2,56%

Sports

0,71%

Information Communication

10,59%

Développement touristique

4,52%

Action sociale, Enfance

1,79%

Aménagement du territoire et habitat

4,79%

Développement économique

6,29%

Préservation du patrimoine naturel

0,44%

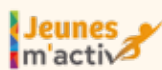
Santé

21,36%

Voirie

0,37%

Centre incendie/secours



La Communauté de communes est engagée, au côté de la Mission Locale Sarthe & Loir, dans l'opération Jeunes m'activ qui vise à aider les jeunes de 16 à 29 ans les plus isolés.



Diagnostic social et santé du territoire

660 réponses au questionnaire



La Communauté de communes et la Caisse d'allocations familiales poursuivent leur démarche d'élaboration de la Convention Territoriale Globale (CTG). Ce document, qui devra être signé entre les deux partenaires d'ici la fin de l'année, définira les principaux enjeux de développement local, en matière de services et de soutien aux habitants et aux familles pour les 5 prochaines années. Il permettra de proposer un programme d'actions prenant en compte les nouveaux besoins des ménages et s'inscrivant dans une véritable dynamique de territoire.

Les élus et les techniciens en charge du dossier peuvent s'appuyer sur les 660 réponses aux questionnaires. « Cette enquête avait été lancée à l'automne auprès de l'ensemble des foyers, notamment à travers le journal communautaire Territoire(s), afin de compléter le diagnostic de territoire et d'identifier les attentes de la population. Le nombre de réponses obtenues montre l'intérêt de la population pour ces questions. Il nous permet de compléter notre diagnostic et d'avoir une vision représentative des attentes de nos concitoyens concernant notamment l'ensemble des services aux familles », rappelle Agnès Verdier, vice-présidente en charge des solidarités, du social et de la santé.



Les données collectées sont d'autant plus significatives qu'elles proviennent, principalement, d'habitants ancrés sur Loir-Lucé-Bercé (58% des répondants habitent le territoire depuis au moins 10 ans) et usagers réguliers des services publics et des centres sociaux. « En outre, une majorité des personnes ayant répondu ont deux enfants de moins de 18 ans à charge », ajoute Coline Bouffeteau responsable du pôle solidarités de la Communauté de communes.

Des premiers enseignements

L'analyse du questionnaire met notamment en valeur les constats suivants :

- les services dédiés à l'enfance et aux familles sont bien identifiés et appréciés, tout particulièrement le Relais Petite Enfance ;

- Cependant, trop de parents rencontrent des difficultés à trouver des solutions de garde pour leurs jeunes enfants, malgré les 52 places en multi-accueil et les 311 places des assistantes maternelles ;
- Les jeunes de 11 à 18 ans fréquentent trop peu les structures existantes et une part d'entre eux reste isolée ;
- Un nombre significatif d'habitants rencontrent des difficultés d'accès aux soins.

Un diagnostic partagé

« Pour effectuer notre diagnostic, nous allons également prendre en compte les conclusions des six ateliers interprofessionnels organisés sur les thématiques de l'enfance, de la jeunesse, de la vie sociale, de la parentalité, de l'autonomie et du bien vieillir, et de l'accès aux droits. De plus, nous intégrerons les résultats de l'enquête réalisée auprès des professionnels de santé », poursuit Agnès Verdier. « Enfin, nous allons croiser ces données avec celles qui sont recueillies par les trois centres sociaux du territoire, également en phase de renouvellement de leur projet social », complète Coline Bouffeteau.

Déjà, le 28 juin, un séminaire a rassemblé les élus et les techniciens du territoire pour affiner le diagnostic et le partager. Ces échanges et réflexions ont nourri la rédaction de la Convention Territoriale Globale.



Hébergement temporaire chez l'habitant

Hébergez des jeunes pour dynamiser le territoire !



La Communauté de communes est partenaire d'une initiative pilotée par l'association Le Flore Habitat Jeunes et dont l'objet est de faciliter l'hébergement temporaire des jeunes stagiaires ou apprentis sur le territoire. Elle invite les habitants disposant d'une ou plusieurs chambres libres dans leur logement à accueillir un jeune, moyennant une indemnité de séjour, pour la durée de son stage ou de sa formation. Cette solution permet au jeune d'être logé pour un tarif adapté (15 € la nuit dans la limite de 270 € par mois) et pour l'hébergeur de faire acte de solidarité tout en s'enrichissant des échanges qu'il a avec son locataire. Cette initiative permet également aux entreprises de trouver plus facilement les stagiaires et apprentis qui leur manquent trop souvent dans nos territoires ruraux. L'État, la Région, la Caisse d'Allocations Familiales et l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes sont partenaires de cette action.

Contact

Le Flore Habitat Jeunes
02 43 8 27 55
contact@leflore.info

VERS UN CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

À compter de la rentrée, la Communauté de communes va travailler à la rédaction d'un Contrat Local de Santé qui devra proposer des actions visant à améliorer l'accès aux soins et le parcours "Santé" des habitants du territoire. Ce travail sera mené en lien avec l'Agence Régionale de Santé et l'ensemble des professionnels de santé de Loir-Lucé-Bercé. Les besoins de la population ont été identifiés dans les réponses au questionnaire élaboré pour élaborer la Convention Territoriale Globale.

Bus France Services

Un premier bilan positif

Sillonnant le territoire de Loir-Lucé-Bercé depuis l'automne dernier, le Bus France Services affiche, dès à présent, un bilan très positif.

Entre les mois d'octobre et de décembre 2021, 344 habitants ont bénéficié de ce nouveau dispositif et 405 demandes ont été formulées auprès des deux agents d'accueil. « Sur cette période, près de 80 % des usagers du bus avait plus de 55 ans. Ce chiffre démontre que nous répondons bien au besoin d'un public âgé pour lequel il est plus difficile de se déplacer », affirme Agnès Verdier.



Le bus France Services a pour vocation de se rendre régulièrement dans la quasi-totalité des communes de Loir-Lucé-Bercé pour apporter aux habitants des premières réponses à des problématiques administratives et sociales du quotidien : emploi, retraite, prestations sociales, habitat, impôts, droits... Ce service est assuré par Sandrine Arnette et Odile Massé, recrutées spécifiquement pour cette mission. Celles-ci accueillent les usagers au sein du bus, dans un espace adapté, convivial et garantissant la confidentialité des échanges. Dans cette logique, les deux agents ont récemment été formées au fonctionnement de la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique

qui vient d'être ouverte (voir page 8) pour orienter les habitants vers ce dispositif d'aide à la rénovation énergétique des logements.

Afin de s'adapter à la demande des usagers, le calendrier des déplacements du bus France Services a été quelque peu modifié. La permanence de Beaumont-sur-Dême a été remplacée par une permanence supplémentaire à Marçon, le jeudi de 9h à 10h30 les semaines paires. Désormais, une semaine sur deux, le véhicule demeure à Marçon toute la matinée, de 9h à 12h15, place de l'église.

 @BusFranceServicesLoirLuceBerce

Résidence Les Aubépines

Un restaurant très apprécié

La résidence autonomie Les Aubépines, à Saint-Vincent-du-Lorouër, accueille des personnes âgées autonomes et valides qui souhaitent continuer à vivre dans un logement indépendant tout en bénéficiant d'un cadre rassurant et de services collectifs où des professionnels du soutien à la personne peuvent leur venir en aide. Gérée par la Communauté de communes, la structure compte 74 résidents et dispose de 80 logements. Depuis un an, la gestion des repas collectif est assurée par Nathalie Cantarel... pour le plus grand plaisir des pensionnaires.

Avant d'occuper ce poste de chargée de restauration aux Aubépines, Nathalie Cantarel a tenu un restaurant dans l'est de la Sarthe et travaillé une quinzaine d'années au sein d'une société de restauration collective, où elle a notamment géré la cuisine d'une résidence pour personnes âgées, à Ecommoy. Également titulaire d'un bac Restauration, elle apporte, à l'établissement, une riche expérience. « Je suis très heureuse de travailler au sein des Aubépines où j'ai été très bien accueillie et où il règne une ambiance conviviale et familiale, confie Nathalie Cantarel. De plus, comme je le souhaitais, ce poste me permet d'être plus souvent auprès de ma famille. »

Un lieu d'échanges

Avec sa collègue Michelle, Nathalie prépare quotidiennement 50 à 60 repas qui sont servis le midi, 7 jours sur 7. « Les résidents sont, bien évidemment, libres de se faire à manger dans leur appartement. Mais, la plupart d'entre eux préfèrent se retrouver au restaurant, car c'est, pour eux, un moment privilégié où ils peuvent échanger avec les autres pensionnaires. Fréquemment, nous accueillons aussi leurs familles pour le déjeuner », souligne Emilie Boulay, la directrice de la résidence autonomie.

Une touche personnelle

Très attentive, comme toute l'équipe des Aubépines, au bien-être des personnes âgées vivant dans l'établissement, Nathalie ne manque jamais de venir les saluer après les repas pour être à leur écoute. Elle s'attache aussi à leur faire découvrir ou redécouvrir des saveurs variées et originales. « J'apporte ma touche personnelle. J'ai, par exemple, introduit plus de légumes préparés dans les menus et je cuisine beaucoup de desserts maison. Conformément à la loi Egalim, je propose un repas végétarien par mois, j'intègre régulièrement des produits bios au menu et fait de plus en plus fréquemment mes achats auprès des producteurs et commerçants locaux. De plus, nous réalisons d'importants efforts pour réduire le gaspillage alimentaire et nous allons prochainement expérimenter le bio compost (compost des déchets verts). Dans la continuité de ce travail, nous devons mettre en place, à la rentrée, une commission rassemblant des résidents et des agents qui auront pour mission de définir les menus. » De même, Nathalie Cantarel concocte régulièrement des repas à thème.





Rénovation énergétique de l'habitat

Une plateforme gratuite pour un accompagnement professionnel et exhaustif

Depuis mai, une Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE) est à la disposition des habitants et des métiers du petit tertiaire.

Ce nouveau service a pour mission d'encourager la population à rénover ses logements ou locaux d'activités en les accompagnant tout au long de la démarche. Dans cette perspective, il facilite l'accès à toutes les aides et, notamment, à MaPrimeRénov' qui permet aux propriétaires de bénéficier d'une aide financière pour réaliser des travaux d'isolation, de chauffage, de ventilation...

« Chargé d'accompagner la transition énergétique du territoire, le Pays Vallée du Loir a pris en charge le déploiement de cette plateforme, explique Dominique Peter, vice-président en charge de l'environnement et référent de la PTRE pour Loir-Lucé-Bercé au Pays Vallée du Loir. Cette initiative répond à un besoin

urgent, car notre territoire compte de nombreux bâtiments que l'on peut qualifier de "passoires énergétiques", mal isolés, consommateurs d'énergies fossiles... Le Pays a confié la gestion de la plateforme à la société Croissance Verte. Celle-ci a vocation à être la porte d'entrée des habitants vers cette rénovation énergétique. »

Conseil, audit énergétique, suivi des travaux

Service gratuit et indépendant, la plateforme propose :

- Un premier niveau de réponse par des conseillers formés par l'ADEME.
- Un audit énergétique personnalisé avec une visite possible dans le logement.
- Un conseil sur le choix des travaux, les devis et les prestations proposées.
- Un suivi des travaux.

Croissance Verte dispose d'un site internet où l'on peut obtenir la liste

des professionnels référencés "Pro Croissance Verte". On peut aussi y évaluer le montant des aides que l'on peut obtenir.

Des permanences seront organisées dans les communes. De plus, les agents de France Services du territoire ont été formés pour apporter une première réponse aux habitants.

« Notre rôle est de faciliter le parcours des propriétaires dans un climat de confiance », résume Aurélienne Tieu, directrice générale de Croissance Verte.

La prestation de Croissance Verte est financée à 50 % par les Certificats d'Économies d'Énergie, à 25 % par le Conseil Régional et à 25 % par les intercommunalités adhérentes au Pays Vallée du Loir.

Informations

02 52 700 982

<https://valleeduloir.croissance-verte.net>

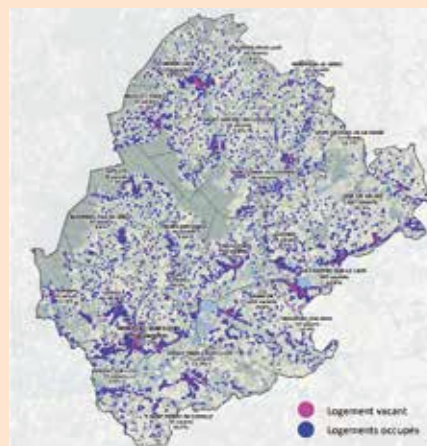


Les élus de la Communauté de communes ont la volonté d'engager une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) afin d'aider les propriétaires, occupants et bailleurs, à rénover leurs logements.

Dans cette optique, depuis quelques mois, un cabinet spécialisé dans la réhabilitation et l'optimisation des habitats, Villes vivantes, est missionné pour étudier la faisabilité d'une telle opération. « Ces professionnels ont commencé par effectuer un diagnostic et ils doivent nous présenter un premier point d'étape avant l'été. Puis, d'ici la fin de l'année, ils nous proposeront plusieurs scénarios parmi lesquels nous devrons faire notre choix. Nous aurons à arrêter nos priorités, nos thématiques et, en particulier, à définir les catégories de travaux que nous pourrions soutenir et les seuils de revenus à partir desquels les propriétaires pourront être éligibles à l'opération », explique Galiène Cohu, vice-présidente en charge de l'aménagement du territoire. Cette

première phase d'études est financée à 50% par l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), à 20% par le Conseil départemental et à 30% par la Communauté de communes.

« La transformation de l'habitat sur nos territoires ruraux est un enjeu majeur, précise Hervé Roncière, pré-



sident de la Communauté de communes. Dès à présent, plusieurs priorités se dessinent : l'amélioration de la performance énergétique, le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées, la valorisation du patrimoine et la lutte contre le patrimoine indigne.»

« Cette opération s'inscrit dans la continuité du programme Petites villes de demain mais présente l'intérêt d'être élargi à l'ensemble des communes du territoire de Loir-Lucé-Bercé, ajoute Dominique Peter, vice-président en charge de l'environnement. De plus, alors que le niveau des aides financières augmente, l'OPAH doit plus particulièrement nous permettre d'aider les ménages à très faibles revenus. »

Une nouvelle compétence communautaire

pour faciliter vos déplacements



Il y a un an, comme l'y incitait la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), la communauté de communes Loir-Lucé-Bercé a choisi d'intégrer la compétence mobilité. Ce travail s'effectuera en coordination avec le Conseil Régional et des actions pourront être menées à l'échelle du Pays Vallée du Loir.

« Nous allons élaborer un plan de mobilité à travers lequel nous hiérarchiserons nos priorités et planifierons des actions concrètes, affirme Galiène Cohu, vice-présidente en charge des mobilités. Notre objectif est de garantir aux habitants la possibilité, d'une part de se déplacer à travers tout le périmètre de Loir-Lucé-Bercé grâce à un maillage de nos communes, d'autre part de se rendre plus facilement dans les grands centres urbains. »

Dans cette perspective, la Communauté de communes va commencer par établir un diagnostic de l'existant, afin de cerner plus précisément les besoins, qui sont différents d'un secteur à l'autre.

Les élus veulent travailler sur les mobilités du quotidien en accompagnant les initiatives de déplacements collectifs (covoiturage, auto-partage, transport à la demande...), l'usage des véhicules consommant des énergies renouvelables

et le déploiement des modes de déplacements doux (vélos, marche à pied...). « Les offres sont multiples et adaptées aux attentes de chacun », constate Galiène Cohu, assurant que la Communauté de communes s'inscrit à la fois dans une logique de développement durable et dans une volonté de renforcer l'attractivité locale. Nous pouvons aussi nous inspirer des solutions expérimentées sur les autres territoires. »

Dès à présent, la collectivité a décidé d'investir dans l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques à La Chartre-sur-le-Loir, au Grand Lucé, à Loir-en-Vallée, à Montval-sur-Loir et sur le parking de Loircowork. L'ouverture prochaine de la voie verte contribuera également à la démarche, encourageant et sécurisant les déplacements à pied et en vélo de toutes les générations, notamment des jeunes.



Loir-Lucé-Bercé

relève le défi de la mobilité !

Pour la première fois, la Communauté de communes a participé, durant ce mois de mai, au "Défi Mobilité en Pays de la Loire" organisé par le Conseil Régional et l'ADEME (Agence de la transition écologique).

17 agents de la collectivité se sont mobilisés en choisissant de venir à leur travail à pied, en vélo ou en covoiturant. D'autres ont privilégié le télétravail ou utilisé, pour leurs déplacements professionnels, la nouvelle Citroën AMI électrique qui avait été mis à la disposition des équipes communautaires pendant un mois, par le groupe Stellantis France. Trois communes, Loir-en-Vallée, Pruillé L'Eguillé et Saint-Vincent-du-Lorouër, ont également relevé le challenge.

« C'est une première expérience réussie, que nous voulons amplifier l'an prochain en mobilisant encore plus d'acteurs locaux, collectivités, entreprises, associations... affirme Galiène Cohu. Déjà, ce défi a montré qu'il existe des solutions que nous pouvons exploiter et une véritable motivation pour avancer vers plus d'éco-mobilité dans les trajets domicile/travail. »

La mise à disposition de ce modèle Citroën AMI électrique, a permis d'alimenter la réflexion autour de l'éco-mobilité et de l'auto-partage. Non polluant, accessible à tous, dès l'âge de 14 ans, pour un prix inférieur aux véhicules électriques, il peut représenter un moyen de locomotion adapté et innovant pour les jeunes et les habitants n'ayant pas le permis de conduire.



Inauguration de Loircowork, la Maison de l'économie et de l'innovation

« Faire rimer digital et rural »

Ouverte depuis l'automne dernier, Loircowork, la Maison de l'économie et de l'innovation a été inaugurée mardi 3 mai 2022 en présence des élus et acteurs économiques de la Communauté de communes et du Sud Sarthe, de Madame la sous-préfète, Véronique Ortet, du président du Conseil départemental Dominique Le Mèner, de la députée Pascale Fontenel-Personne et de la conseillère régionale Anne-Gaëlle Chabagno.

À cette occasion, le président de la Communauté de communes, Hervé Roncière, a rappelé les quatre objectifs de cet investissement communautaire :

- Accélérer la transition digitale du territoire ;
- Favoriser les échanges et accompagner le monde du travail ;
- Encourager l'entrepreneuriat local ;
- Développer l'attractivité de Loir-Lucé-Bercé.



« C'est une aventure humaine, collective et partagée, dont la finalité est de faire rimer digital et rural », a ajouté la vice-présidente de la Communauté de communes, Galiène Cohu, rappelant la genèse de ce projet, « dont on a longtemps rêvé et qui est aujourd'hui une réalité et s'inscrit dans une dynamique de territoire. »

« Loircowork a, dans cet esprit, été conçu pour favoriser les synergies entre l'ensemble des acteurs économiques locaux, porteurs de projets et entrepreneurs historiquement implantés sur Loir-Lucé-Bercé », a poursuivi Michel Dutheil, vice-président en charge du développement économique. À l'issue de la cérémonie, cet élu a remis le premier trophée de l'innovation et de l'industrie à Louis Rustin, PDG de l'entreprise Rustin soulignant combien « cette société est, indéniablement, parmi les plus emblématiques mais aussi les plus novatrices du territoire, sachant toujours s'adapter à l'évolution du marché. »

Lors de l'inauguration, la société WELLO, dirigée par Arnaud Chéreau, "ambassadeur de la Sarthe 2022" est venue présenter son nouveau concept de vélo cargo électrique et solaire permettant le transport de biens et de personnes en zones ZFE ou aménagées. Cet engin innovant peut, par exemple, être utilisé sur la voie verte de Loir-Lucé-Bercé.



LE BUDGET

Le montant de la construction de la Maison de l'économie et de l'innovation, bâtiment très peu consommateur d'énergie, d'une surface de 670m², est de 1,207 million d'euros HT. Son financement a été couvert pour 63% par l'État, la Région des Pays de la Loire et le Département de la Sarthe. La Communauté de communes a financé le reste à charge, soit 37% de l'investissement. La collectivité a également reçu une subvention de 24 708 € du Département pour l'aménagement du Fab Lab (dont le montant était de 30 307 € HT).

TÉMOIGNAGES

JÉRÉMY GIBIER,
entrepreneur installé
à Marçon et usager
régulier de Loircowork



Fondateur de la société F3A Prod, Jérémie Gibier assure des prestations de vidéos, photographies, films en réalité virtuelle... Le jour de l'inauguration, il proposait, ainsi, une visite virtuelle de la Maison de l'économie et de l'innovation qui a connu un vrai succès.

« J'ai déjà pu constater que Loircowork favorise la naissance de projets entre les coworkers du site. Une véritable cohésion de groupe est née de nos échanges entre usagers de l'espace. »

FRANCK FROGER
Président de l'association
Eurêka Lab qui gère
le "maker space" de
Loircowork

« Cette maison de l'économie et de l'innovation permet à notre association, formée de passionnés des nouvelles technologies, de développer ses recherches et ses prototypes en disposant de matériel de haute technologie (imprimantes 3D, machines outils à commande numérique, découpe laser...). Ce tiers-lieu facilite les échanges, l'innovation, encourage les vocations... »



! TARIFS DE LOCATION DE LOIRCOWORK

Espace de coworking

- 10 € / jour
- 60 € / mois
- 200 € / an

Salles de réunions Petite salle

- 49 € / demi-journée
- 90 € / journée

Grande salle

- 60 € / demi-journée
- 110 € / jour

Salle de créativité

- 5 € / heure

Bureaux privés Pépinière

- 8 bureaux sont ouverts à la location
- 100 € / mois la première année
- 130 € / mois la deuxième année
- 170 € / mois la troisième année

Privatifs

- 170 € / mois
- 50 € / journée
- 90 € / week-end

Salle de conférence

- 149 € / de 18 h à 23h30
- 280 € / journée

Informations et inscriptions

07 54 35 52 63

www.loircowork.com

Pôle de développement économique et numérique

Une équipe dynamique, compétente et complémentaire



Denys Wissler, Héléna Péan et Clément Jarry forment le triod d'agents en charge du développement économique de la Communauté de communes. Cette équipe intergénérationnelle, aux compétences complémentaires, fait preuve de professionnalisme, de dynamisme et d'ingéniosité pour attirer de nouvelles activités sur le territoire, accompagner dans leur développement les entreprises déjà implantées et développer des outils efficaces et originaux au service de l'attractivité locale.

**Denys Wissler •
responsable du Pôle**

Même s'il avait, jusqu'à présent, toujours vécu et travaillé à Paris, Denys Wissler connaît bien la Vallée du Loir pour y avoir ses racines.

Recruté à l'automne 2021, il apporte au territoire une expérience professionnelle à la fois diversifiée, originale et de haut niveau. « *Après des études supérieures dans une école de commerce, suivies d'un 3^{ème} cycle universitaire en droit à Paris, j'ai débuté mon parcours professionnel au siège de Pathé Cinémas où j'étais chargé de concevoir et développer de nouveaux concepts. Puis, j'ai poursuivi ma carrière dans le monde des jeux vidéo avant de diriger, pendant 17 ans, une société de distribution et de production de films des grands explorateurs, Connaissance du Monde.*

Aujourd'hui, mes fonctions répondent à ma volonté de mettre mes connaissances et mes réseaux au service du territoire. Mon rôle est d'accompagner, de mettre en mouvement et de contribuer à développer le monde de l'entreprise en travaillant avec tous les acteurs économiques et publics de Loir-Lucé-Bercé, notamment le club des entrepreneurs du Val de Loir.

Pour mener à bien ces missions, sous le pilotage de Michel Dutheil, vice-président à l'économie, je peux m'appuyer sur Héléna et Clément, ainsi que sur Loircowork, la Maison de l'économie et de l'innovation, qui est un formidable outil de développement.


**Héléna Péan •
manager commerce et cheffe
de projets marketing**

Originaire de Loir-en-Vallée, où ses parents sont agriculteurs, Héléna Péan a obtenu un Master en Management des entreprises (spécialité marketing), avant de vivre ses premières expériences professionnelles au sein de plusieurs importantes entreprises sarthoises.

« *J'ai notamment lancé des produits connectés sur le marché national, managé des sites internet et déployé des programmes de fidélisation de la clientèle* ». Héléna est recrutée en 2019 par la Communauté de communes pour ouvrir le premier espace de coworking. « *C'est un véritable atout, pour un territoire comme le nôtre, de bénéficier d'un espace innovant dédié à la création d'entreprises. Celui-ci offre, en particulier, l'opportunité aux jeunes de revenir vivre au pays, comme j'y aspirais moi-même.*

Aujourd'hui, Héléna occupe le poste de manager commerce et cheffe de projets marketing. A ce titre, elle déploie la plateforme de vente par internet (marketplace) qui référencera les produits et services des commerçants, artisans et producteurs du territoire. Elle accompagne aussi les communes dans la reprise ou l'installation de nouveaux commerces.


**Clément Jarry •
animateur de la Maison
de l'économie et de l'innovation**

Après des études de stratégie économique et l'obtention d'un Master, Clément Jarry a travaillé dans le secteur bancaire (BNP), puis au sein d'un cabinet de conseil parisien. Après ces premières expériences professionnelles de haut niveau, dont une année passée à Londres, ce manœuvre a souhaité revenir vivre en Sarthe pour y trouver une plus grande sérénité et un mode de vie correspondant mieux à ses aspirations.

Il est chargé d'animer la communauté des coworkers au sein de la Maison de l'économie et de l'innovation. Aimant avant tout dialoguer, partager des expériences et des bonnes pratiques, il organise régulièrement des matinées d'échanges et de formations. Il reste toujours à l'écoute des coworkers et des porteurs de projets pour les accompagner et faciliter leur réussite.





Delicious, une entreprise de Donuts "Made in France" s'installe au Grand-Lucé

Spécialisée dans la production de Donuts, la jeune entreprise Delicious vient de s'installer dans la zone intercommunale d'activités économiques de La Prairie, au Grand-Lucé.

Vlad Lenard, Kevin Onica et Alain Archip, les associés fondateurs de Delicious ont l'ambition de déployer dans toute la France la vente de Donuts, ces friandises proches du beignet, nées en Amérique du Nord et popularisées par la série télévisée Les Simpsons. « Nous voulons conserver l'identité originelle du Donuts, qui peut être sucré ou salé, tout en proposant des produits fabriqués à 100 % en France dans le cadre d'une démarche eco-responsable. C'est pourquoi, nous privilégions les partenariats avec les producteurs locaux comme c'est déjà le cas pour la fourniture d'œufs et de confitures, explique Vlad Lenard, qui a commencé par créer, il y a quelques années, la Donuterie du Mans. Aujourd'hui, nos Donuts sont vendus dans cinq boutiques, dont deux à Paris et nous sommes en discussion pour nous implanter dans de nombreuses grandes villes, notamment dans l'Ouest. »

Vlad Lenard est tout à fait satisfait d'avoir loué ce bâtiment au Grand-Lucé. « Nous avons reçu un très bon accueil et avons été bien accompagnés par le pôle développement économique et numérique de la Communauté de communes, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et la Région (Solutions & Co). Ce local, qui accueillait

déjà un traiteur, est bien adapté au lancement de notre activité. De plus, nous restons assez proches de l'autoroute ; ce qui nous permet de gagner du temps pour acheminer nos produits dans les magasins, comme à Bourges et Orléans où nous sommes implantés, assure Vlad Lenard. Sur place, nos deux salariés préparent les Donuts et les congèlent. Le glaçage, le nappage et le fourrage sont réalisés en boutique en fonction de la demande des consommateurs qui ont le choix entre plus d'une centaine de recettes. Ce processus nous permet d'éviter le gaspillage alimentaire. »

Démarrée en avril, la production monte en puissance et 2 000 Donuts sont concoctés quotidiennement au local de Delicious. Prochaine étape : le lancement de plusieurs outils de communication. « Nous voulons aussi mettre à profit notre implantation locale pour donner aux habitants la possibilité de nous commander des Donuts, en toute occasion », ajoute Vlad Lenard.



STREET BIKE De nouveaux locaux pour de nouvelles ambitions

Solidement implantée depuis 20 ans à Montval-sur-Loir, l'entreprise Street-Bike vient d'acquérir, sur la zone d'activités économiques intercommunale de Mont-sur-Loir, un terrain destiné à la construction d'un bâtiment neuf où elle pourra élargir son offre et satisfaire mieux encore sa clientèle.

Fondée par Marianne et Didier Caval, Street bike est spécialisée dans la vente et réparation de motos et scooters (jusqu'à 125 cm³), de quads (toutes cylindrées) et la motoculture. « Ces dernières années, notre activité a beaucoup augmenté, d'autant que nous sommes désormais le seul commerce de deux roues motorisés à Montval-sur-Loir, explique Randy Caval, qui travaille avec ses parents depuis 10 ans, après avoir obtenu son Bac Pro en mécanique 2 roues. En conséquence, nos locaux sont devenus trop étroits pour répondre à la demande et continuer à nous développer. De plus, il devient difficile de se garer aux abords du magasin sans gêner le voisinage. »

Après diverses recherches, Randy Caval a trouvé un accord avec la Communauté de communes pour acheter une parcelle sur la zone de Mont-sur-Loir. « Le soutien d'Hervé Roncière, président de la Communauté de communes, a été déterminant dans la finalisation du projet, affirme Randy Caval qui coopère étroitement avec le service du développement économique et numérique de la Communauté de communes. Le permis de construire est à l'étude. Les travaux vont

démarrer avant la fin de l'année pour une ouverture souhaitée à l'été 2023.

« Ce nouveau local, d'une surface de 700 m² nous permettra de proposer des nouveaux services et de diversifier notre offre, notamment en motoculture. Il va surtout nous donner l'opportunité d'élargir notre activité à la vente et la réparation de vélos de loisirs et de vélos à assistance électrique », annonce Randy Caval, qui s'appuie sur une étude de marché démontrant l'intérêt des consommateurs pour un commerce de deux roues non motorisés. Cette évolution se traduira par la création de deux emplois de mécaniciens, l'un dédié au vélo et l'autre à la motoculture.





HÉLÉNA PÉAN, *manager commerce et cheffe de projets marketing*

Au mois de septembre prochain, la Communauté de communes va lancer une plateforme de vente en ligne dédiée aux commerçants, artisans et producteurs de Loir-Lucé-Bercé.

Pourquoi la collectivité a-t-elle choisi de s'engager dans ce projet ?

Une plateforme de vente en ligne présente l'avantage d'être accessible 24 heures sur 24, à partir de n'importe quel ordinateur et smartphone. Elle offre, par conséquent, la possibilité de conquérir des nouveaux consommateurs au-delà de sa zone traditionnelle de chalandise en répondant à l'évolution des modes de consommation qui tend vers la digitalisation. Surtout, elle permet de consolider le lien affectif et de confiance créé avec sa clientèle qui privilégiera désormais l'achat en ligne des produits du commerçant de proximité au lieu de faire appel à une plateforme nationale ou internationale. Les expériences réalisées sur d'autres territoires montrent que l'adhésion à ces marketplaces génère une augmentation du chiffre d'affaires pour le commerçant ou l'artisan.

La Communauté de communes a choisi de s'engager dans ce projet pour accompagner le développement économique local et, plus particulièrement, soutenir les commerçants, artisans et entrepreneurs. Trente d'entre eux ont déjà choisi d'adhérer à cette marketplace de proximité où ils pourront en toute autonomie gérer leur relationnel client et leurs commandes depuis leur compte administrateur. La première année d'adhésion sera gratuite.

Comment va fonctionner cette marketplace ?

Au cours de ces derniers mois, j'ai travaillé en lien étroit avec les associations de commerçants et artisans du territoire pour comprendre et définir leurs besoins, afin de proposer un service efficace et adapté à leurs attentes.

Il a été décidé que le site internet proposera trois options : la vente en ligne 24h/24 avec livraison à domicile, le click & collect avec retrait en boutique et le référencement de l'ensemble de l'offre commerciale avec une géolocalisation de l'enseigne. Dans cette logique, nous avons mis en place un partenariat avec Colissimo qui assurera les envois de colis.

De même, afin de simplifier les démarches et par souci de transparence, nous avons privilégié un module de paiement qui rémunèrera directement le commerçant ou l'artisan et permettra aux consommateurs de faire des achats dans plusieurs boutiques au cours d'une même commande.

Où en est aujourd'hui le projet ?

Le futur site est en cours de développement. Ce travail a été confié à une agence spécialisée dans la création de sites internet de proximité, Alegria.tech, qui a su proposer une solution flexible et novatrice permettant aux adhérents de gérer leurs boutiques virtuelles en toute autonomie. Bien évidemment, la Communauté de communes accompagnera chaque adhérent en assurant des formations, puis en initiant des animations.

Nous allons également concevoir une stratégie de communication dynamique et ambitieuse pour faire connaître et faire vivre ce service.

Éligible au programme "Petites villes de demain", le développement de cette marketplace, dont le coût est de 24 000 €, est financé à 80 % par la Banque des Territoires, qui co-finance également le poste de manager commerce et cheffe de projets marketing.



ENSSOP

Une formation unique à Loircowork

Centre de formation de développeurs web, l'ENSSOP (Ecosystème Numérique pour le Sud Sarthe Ouvert et Populaire) est désormais installé dans les locaux de Loircowork, la Maison de l'économie et de l'innovation. Plus que jamais, il participe au développement économique du territoire.

« L'ENSSOP a été créé par trois entreprises locales, PMB Services, Microtec et AP&SI qui ont en commun de travailler dans le domaine des nouvelles technologies et partagent le même attachement à la ruralité et aux valeurs humaines, rappelle Aurore Morin, la directrice de l'ENSSOP. Elles ont souhaité développer cette formation inédite pour répondre à leurs besoins et favoriser les vocations locales vers les métiers de développeur web. » Chaque année, l'ENSSOP forme une douzaine de demandeurs d'emplois, principalement issus du territoire et de la région mancelle. « Nous n'effectuons pas de sélection sur dossiers, tenant compte, avant tout, de la motivation des candidats. Par conséquent, nos stagiaires ont des niveaux de connaissances et d'expériences très variés. Ce parcours de formation, axé sur des travaux en groupe et des immersions en entreprises, débouche sur l'obtention d'un titre professionnel qui leur permet, dans la plupart des cas, d'être rapidement recrutés », poursuit Aurore Morin.

Des conditions de travail sereines et idéales pour nouer des partenariats

Soutenu dès l'origine par la Communauté de communes et son service de développement économique et numérique, l'ENSSOP a commencé par occuper régulièrement les locaux communautaires de la Maison des services à La Chartre-sur-le-Loir. Puis, lorsque le projet de Loircowork a émergé, le centre de formation y a naturellement été associé.

Depuis l'automne dernier, l'ENSSOP occupe, au sein de la Maison de l'économie et de l'innovation, une grande salle de formation, ainsi qu'un bureau. Les stagiaires peuvent également utiliser tous les espaces communs du site (salle de créativité, phone box, lieux de convivialité...). « Nous bénéficions de conditions de travail idéales, affirme Aurore Morin. Les pièces sont spacieuses et lumineuses. Surtout, nous créons des liens avec les professionnels locaux et coworkers, dans une ambiance conviviale et sereine. Nous saisissons cette opportunité pour développer un réseau de partenaires qui renforce l'efficacité de notre formation. »



Au lycée Nazareth de Loir-en-Vallée,

un cursus de fleuriste réputé pour son excellence

À Loir-en-Vallée, au cœur de Ruillé-sur-Loir, le lycée privé professionnel Nazareth accueille plus de 150 élèves, de la 4^e au BTS, répartis majoritairement sur deux filières : les services aux personnes et aux territoires et une formation au métier de fleuriste. Celle-ci est particulièrement respectée des professionnels et apporte à l'établissement une belle notoriété

Elle a été développée à partir de 2006 sous l'impulsion du directeur de l'époque, Jacques Salmon, un amoureux des fleurs et du territoire. « Le lycée a commencé par mettre en place un CAP, puis un Brevet Professionnel et une formation continue qui débouche sur l'obtention d'un Certificat de Qualification Professionnelle », explique Mathilda Geslin, responsable de la filière et formatrice en technique florale et botanique.

Des élèves primés à l'international

Dès l'origine, le lycée Nazareth a fait appel à des intervenants ayant obtenu la qualification de Meilleur Ouvrier de France ou s'étant distingués dans des concours nationaux, voire internationaux. Ce travail acharné porte ses fruits car les élèves de la formation sont régulièrement récompensés par leurs pairs. « Cette année l'une de nos étudiantes a reçu une médaille au concours national et, il y a 4 ans, un autre a été primé aux Olympiades des métiers », souligne Mathilda Geslin. Pour maintenir notre niveau, nous restons très attentifs à l'évolution des habitudes de consommation et des tendances sociétales. Nous privilégions aujourd'hui les fleurs champêtres et sauvages, ainsi que les méthodes les plus respectueuses de l'environnement. »

Chaque année, une quarantaine de jeunes suivent ces formations



de fleuristerie. « Ils sont originaires de la Sarthe, des départements limitrophes et d'autres régions. Naturellement, beaucoup sont internes et nous les accompagnons individuellement dans ces premiers pas loin de leurs parents, avec lesquels nous sommes aussi en contact régulier. Il existe, à Nazareth, un véritable esprit de famille », poursuit Elisabeth Chereil, enseignante en technique florale. Nous sommes très attachés au respect de l'humain. »

Acteur de la vie locale

Les élèves sont aussi conduits, dans le cadre de leur cursus, à travailler en apprentissage chez des fleuristes qui, le plus souvent, sont des artisans. « Cette expérience indispensable offre aux jeunes l'opportunité de gagner en autonomie et de parfaire leurs connaissances », poursuit Mathilda Geslin, constatant que plusieurs anciens élèves accueillent, à leur tour, les jeunes de la filière dans leur boutique pour leur transmettre leur savoir-faire.

Voulant permettre aux jeunes de continuer à étudier et travailler en milieu rural, les responsables du lycée tiennent à ce que leur établissement soit un acteur du territoire. C'est pourquoi, les apprentis fleuristes participent régulièrement à des manifestations locales, décorant la chapelle des sœurs de la Providence à Noël et le parvis de la mairie de Château-du-Loir, ou, au printemps, réalisant les décorations florales pour l'inauguration de Loircowork.

* Le lycée propose aussi un enseignement agricole pour les collégiens, ainsi que des formations à la vente, au commerce, à la restauration, à la puériculture ou encore à la propreté et l'hygiène.

Le lycée Racan privilégie les actions concrètes

À Montval-sur-Loir, le lycée Racan compte 450 élèves, dont 70 suivent les cours de la filière technique STMG (Sciences et Technologies du Management et de la Gestion) dispensés en première et en terminale.

Le bac technologique STMG s'adresse aux élèves qui souhaitent travailler dans toutes les organisations économiques : PME/TPE, grandes entreprises ou groupes internationaux, collectivités, mais aussi associations. Cette formation propose un tronc commun d'enseignements généralistes (langues vivantes, mathématiques, histoire-géographie, français...) et des matières spécialisées qui permettent d'appréhender le monde économique comme le droit, la micro-économie, le management, le marketing, la comptabilité ou la finance. La filière STMG ouvre sur des études supérieures en BTS (Bac +2 en école) ou en IUT (Bac +3 à l'université), voire en Master.

Au lycée Racan, labellisé en démarche développement durable, l'enseignement s'appuie beaucoup sur l'étude de cas concrets et des actions sur le terrain. Cette année, les élèves de l'option ont, par exemple, visité Loircowork et participé à un challenge initié à l'échelle de la région et dont la finalité était de créer une entreprise. « Les jeunes ont, à cette occasion, développé une société de vente de produits locaux qu'ils ont appelé "Les terroirs de Racan". Cette initiative a été récompensée », souligne Fabrice Beaudet, proviseur du lycée. Celui-ci précise que le taux de réussite au bac en STMG était de 97% en 2021. Un résultat équivalent à celui obtenu sur l'ensemble des filières de l'établissement dont la réussite est incontestable et qui s'explique par un environnement d'études, une ambiance de travail et des locaux propices à la stabilité des équipes pédagogiques et au bien-être des élèves.





PORTRAIT

EMILIE MARTIN, directrice du service eau et assainissement

Depuis début 2022, Emilie Martin occupe les fonctions de directrice du service eau et assainissement de la Communauté de communes.

Jusqu'à présent, cette ingénieure en traitement des eaux, diplômée de l'École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Poitiers, avait toujours travaillé dans le secteur privé des métiers de l'eau où elle a occupé divers postes : conductrice de travaux, ingénieure, chef de centre, directrice d'agence... Elle apporte, par conséquent, à la Communauté de communes une expertise diversifiée et qualifiée.

« Aujourd'hui, en travaillant pour une collectivité qui assure la maîtrise d'ouvrage, je vois le métier sous un autre angle, découvre d'autres méthodes de travail et complète mes connaissances, explique Emilie Martin, dont la volonté est d'être sur le terrain, au contact des usagers. Ce nouvel emploi représente un passionnant défi, car il m'offre la perspective de conduire un projet de développement, d'optimisation et d'harmonisation du service de gestion de l'eau et de l'assainissement au profit des habitants. »

Eau et assainissement

Mise aux normes, sécurisation et modernisation

Le service eau et assainissement de la Communauté de communes poursuit la mise aux normes des canalisations dans un objectif d'amélioration de la qualité de l'eau. En ce début d'été, les travaux s'achèvent sur la route menant de Montval-sur-Loir à Flée et sur le secteur du hameau de Brives (commune de Courdemanche). Cette démarche

de remplacement des canalisations se poursuivra dans les mois à venir, en fonction des résultats du diagnostic en cours sur le territoire.

En parallèle, le service des eaux et les élus s'attachent à sécuriser la production d'eau, afin de s'assurer que chaque foyer soit toujours alimenté. « Nous devons, en priorité, trouver un moyen de palier une éventuelle rupture de production du site de Montval-sur-Loir, soit en aménageant un nouveau forage, soit en réalisant un raccordement de substitution à un réseau existant », explique Emilie Martin. Une étude de faisabilité va être engagée dans cette perspective, afin de déterminer la solution la mieux adaptée.

Enfin, la collectivité continue, dès qu'elle en a l'opportunité, à moderniser les installations, notamment les réseaux électriques des sites de production d'eau, ainsi que les 10 400 branchements du territoire.



Voirie

Un nouveau marché d'entretien pour optimiser les coûts

Cette année, la Communauté de communes a fait le choix, pour l'entretien de la voirie, de conclure avec les prestataires des marchés à bon de commande s'étendant sur 4 ans.

« Nous avons opté pour ce dispositif après l'avoir expérimenté avec succès pour le marché des prestations d'élagage. À cette occasion, nous avons, en effet, constaté que ce type de marché qui s'inscrit dans la durée et la stabilité, permet aux communes et aux entreprises de planifier plus précisément les travaux et de mieux maîtriser l'évolution des prix en cette période inflationniste, affirme Pascal Dupuis, vice-président en charge de la voirie. Dans ce cadre, nous avons divisé le territoire en trois secteurs géographiques,

La Chartre-sur-le-Loir, Le Grand Lucé et Montval-sur-Loir, et imposé que chacun d'entre eux soit géré par un prestataire différent. Nous voulons, ainsi, nous assurer que les entreprises ne seront pas surchargées et pourront respecter les plannings ». William Gautrais, responsable des services techniques de la Communauté de communes, rappelle que les titulaires des marchés sont chargés des travaux les plus importants (rénovation des enrobés, reprofilage des chaussées...) des 930 km de voies (hors routes départementales et chemins ruraux), tandis que les interventions quotidiennes d'entretien sont réalisées par les agents municipaux mis à disposition de la Communauté de communes.



Un syndicat mixte pour gérer les actions

À compter de janvier 2023, les travaux générés dans le cadre de la compétence "Gestion des Milieux Aquatiques et Protection des Inondations" seront gérés par le Syndicat mixte des bassins du Loir et de la Braye. Celui-ci couvrira l'ensemble des affluents des rives droites du Loir et de la Braye situés en Sarthe, soit sur les quatre communautés de communes de son périmètre : Loir-Lucé-Bercé, Huisne Sarthoise, Vallée de la Braye et de l'Anille et Gesnois Bilurien. Chacune d'entre elles sera représentée par des élus au sein du bureau syndical chargé d'administrer la structure. Actuellement, les statuts du syndicat mixte sont en phase de rédaction.

56% du territoire couvert par ce syndicat est situé sur la communauté de communes Loir-Lucé-Bercé. C'est pourquoi il a été décidé que cette nouvelle organisation installera ses locaux au sein de la Maison des services, à La Chartre-sur-le-Loir. L'animation en sera assurée par deux techniciens, dont Guillaume Chapin, l'animateur de la GEMAPI sur Loir-Lucé-Bercé.

En créant ce syndicat mixte, les quatre communautés de communes partenaires, qui travaillent déjà au sein d'un groupement de commandes, affirment leur volonté d'agir ensemble sur un périmètre cohérent en privilégiant une gestion de proximité.



DES PREMIERS TRAVAUX DÈS CETTE ANNÉE

Les premiers travaux de restauration des cours d'eau, réalisés dans le cadre de la compétence GEMAPI, seront engagés cet automne sur le Gué Tesnon, à Jupilles. Le programme prévoit plusieurs actions destinées à préserver la biodiversité et améliorer la qualité de l'eau : rehaussement du ruisseau pour éviter la baisse de la nappe phréatique, déviation du tracé pour retrouver le lit d'origine, ajout de cailloux et granulats pour ralentir le débit et diversifier les habitats piscicoles... Les interventions, dont le montant est évalué à 100 000 €, seront subventionnées à hauteur de 70% par l'Agence de l'eau et la Région.

En parallèle, une étude va être menée pour évaluer la faisabilité et le coût des travaux permettant de garantir la continuité écologique, c'est à dire d'assurer aux poissons et aux sédiments la possibilité de remonter et de descendre les rivières sans obstacles. Ces opérations cibleront principalement des moulins ou ouvrages privés. C'est pourquoi les élus et techniciens communautaires travaillent en concertation avec les propriétaires concernés, qui pourront décider de lancer les travaux nécessaires en toute connaissance de cause.

Exemple d'action de reméandrage sur un cours d'eau de Vendée



© SMMVLJ (Vendée)

La voie verte sur les bons rails !

L'aménagement de la voie verte, qui va relier Bessé-sur-Braye à Montval-sur-Loir, avance à belle allure. Un premier tronçon de 8 km est déjà praticable depuis fin 2021 entre Bessé-sur-Braye et Pont-de-Braye. Le second, entre Pont-de-Braye et Lhomme, d'une longueur de 12 km, ouvre pour cette saison estivale. Les derniers travaux, entre Lhomme et Montval-sur-Loir (à proximité de la Rotonde ferroviaire), vont se poursuivre dans les mois à venir pour s'achever d'ici la fin de l'année.

Déjà, tous les ouvrages d'art (ponts) ont été réhabilités sur les 32 km du parcours. Ils ont notamment été mis en valeur par la pose de structures en bois et en métal, et sécurisés pour permettre aux usagers de franchir les cours d'eau en toute sérénité. Il reste aux entreprises à réaliser, sur

les 12 km du dernier tronçon, les opérations de terrassement et la pose du revêtement, principalement constitué de sable stabilisé, ainsi que la végétalisation des abords du sentier. Il est également prévu d'installer des barrières qui empêcheront l'accès des véhicules motorisés, ainsi qu'une signalétique pour prévenir un croisement avec une route. Ainsi, le tracé assurera une excellente visibilité des voies routières, à l'emplacement des anciens passages à niveau.



« La voie verte a été initiée et réalisée par le Conseil départemental de la Sarthe dans le but de renforcer l'attractivité touristique du territoire. Partenaire du projet, la Communauté de communes prendra à sa charge l'entretien de cet aménagement qui permettra aux piétons et aux cyclistes, habitants et touristes, de traverser le territoire en toute tranquillité », rappelle Monique Troitin, vice-présidente en charge du tourisme. De leur côté, les communes traversées prévoient d'investir dans des aménagements (aires de pique-nique, liaisons avec des chemins communaux), afin de valoriser la voie.



JEAN-MARIE RENVOISÉ, ambassadeur du Jasnières

Viticulteur à Lhomme et à Chahaignes, Jean-Marie Renvoisé a obtenu la distinction "Coup de cœur 3 étoiles" du guide Hachette des vins 2022, ouvrage de référence des amoureux du vin, pour sa cuvée "Grains nobles 2020". Son Coteaux du Loir a aussi été sélectionné pour figurer à la carte du restaurant du Sénat, comme le Jasnières de son collègue de Poncé-sur-le-Loir Olivier Champion. Une belle consécration pour Jean-Marie Renvoisé qui, depuis plus de 30 ans, avec l'ensemble des viticulteurs du Val de Loir, s'attache à populariser et redonner aux AOC Jasnières et Coteaux du Loir leurs lettres de noblesses.

Né à Lhomme, issu d'une lignée d'exploitants agricoles, Jean-Marie Renvoisé s'est installé sur les terres familiales à la fin des années 80, après des études d'agriculture. « J'ai toujours voulu exploiter la vigne, affirme le viticulteur. À l'époque, seule une poignée de vigneron produisait encore du Jasnières et du Coteaux du Loir, en petites quantités et uniquement à Lhomme et à Ruillé-sur-le-Loir. »

Jean-Marie Renvoisé a commencé par redonner vie aux terrains viticoles familiaux, « qui bénéficiaient de l'Appellation d'Origine Contrôlée attribuée au Jasnières en 1937 et aux Coteaux du Loir en 1948 ». Puis il a acquis d'autres vignes, notamment sur Chahaignes, et mis tout en œuvre pour améliorer sans cesse la qualité de sa production. « Le Pineau d'Aunis à partir duquel ont produit les Coteaux

du Loir rouges et rosés, comme le Pineau d'Aunis exploité pour créer le Jasnières, sont des cépages complexes à vinifier. Ils demandent beaucoup de technique et de patience », souligne le viticulteur qui, depuis 25 ans, a converti ses pâturages en culture organique en utilisant uniquement des matières naturelles et en supprimant tout recours aux insecticides.

Une passion à partager

Rapidement, la production de Jean-Marie Renvoisé a séduit les restaurateurs, puis les cavistes et aujourd'hui les grandes surfaces, ainsi que des clients étrangers. Ainsi, au fil du temps, avec ses collègues, Jean-Marie Renvoisé a valorisé les vins de notre terroir, dont le rayonnement va bien au-delà de la vallée du Loir. Aujourd'hui, les 3 étoiles obtenues au guide Hachette, « pour un vin moelleux comme l'étaient les

meilleurs Jasnières d'avant-guerre », met un beau coup de projecteur sur son travail et sur celui de tous les viticulteurs de la région, récompensant des années de travail acharné.

Pour autant, Jean-Marie Renvoisé reste modeste, les pieds bien ancrés dans ses terres viticoles qu'il aime tant. Il est, surtout, profondément attaché au lien de convivialité, voire d'amitiés qu'il entretient avec sa clientèle. Pour lui, la culture du vin n'est pas seulement un métier, mais avant tout un art de vivre, une passion qui se partage et dont il aime conter l'histoire.



PAROLE À

OLIVIER LEBERT, Exploitant agricole à Villaines-sous-Lucé et président de la Chambre d'agriculture de la Sarthe depuis 2021

Marié et père de 4 enfants. Son épouse enseigne au lycée Racan de Montval-sur-Loir

Quel est votre parcours professionnel ?

Après avoir exercé le métier de commercial pendant 2 ans, j'ai choisi, avec mon épouse, de venir travailler au côté de mes parents, sur les terres exploitées par ma famille depuis plus de 150 ans.

En 2007, à la retraite de mes parents, je me suis associé avec Jérôme Calmet. Ensemble, 3 ans plus tard, nous avons opté pour un mode d'exploitation bio.

En 2012, nous avons été rejoints par Thierry Gosselin. Venant de Franche-Comté, celui-ci nous a apporté son expérience de l'exploitation en montagne et nous a conduit à créer notre fromage, le Refrain, qui a rapidement connu un beau succès dans les restaurants gastronomiques.

Aujourd'hui, nous exploitons 125 hectares dédiés à l'élevage. Nous comptons 80 vaches laitières et 60 génisses. Nous produisons 400 000 litres de lait par an, dont 130 000 dédiés à la fabrication de notre fromage maintenant distribué dans les grandes et moyennes surfaces, au sein des magasins de producteurs



et, de plus en plus, dans les cantines scolaires. Pour nous épauler, nous employons trois salariés.

À travers votre expérience d'éleveur, quel regard portez-vous sur le rôle de l'agriculture contemporaine ?

Je veux rappeler combien l'agriculture, qui occupe 87 % de la surface des Pays de la Loire, façonne et contribue à entretenir la diversité de nos paysages et la qualité de notre environnement. Je suis convaincu que l'agriculture peut apporter des solutions à un grand nombre de nos problématiques quotidiennes, notamment en matière d'alimentation, d'énergies...

Par exemple, notre ferme compte 35 km de haies et, comme plusieurs autres agriculteurs, nous nous sommes engagés dans la production d'énergies renouvelables à travers l'implantation de panneaux photovoltaïques ou l'usage de bois déchiqueté pour chauffer nos bâtiments.

Nous travaillons aussi sur l'optimisation des sols, en limitant les interventions extérieures et l'usage d'intrants, tout en privilégiant la rotation des cultures.

De même, avec les élus locaux, que je rencontre régulièrement, nous travaillons sur un schéma directeur des énergies renouvelables.

Nous sommes des acteurs de la vie locale. C'est pourquoi, nous proposons

la vente à la ferme, participons aux manifestations et prenons des initiatives comme l'organisation de randonnées.

Comment êtes-vous devenu président de la Chambre d'agriculture et quels sont vos axes de travail et vos objectifs à ce poste ?

Ma première responsabilité a été la présidence du Groupement de Développement Agricole du secteur du Grand-Lucé. Dans cette continuité, j'ai été élu à la Chambre d'agriculture en 2013, avant de poursuivre cet engagement en acceptant la présidence de cette instance l'année dernière. A ce titre, je suis chargé, à l'échelle de la chambre régionale, de diriger le pôle "Innovation, Recherche & Développement".

Mes principaux engagements portent sur la formation des jeunes et la transmission de nos exploitations. Aujourd'hui, nous devons être capables de fournir une véritable boîte à outils à tous ceux qui souhaitent s'installer. Je constate à ce sujet que, sur le territoire de Loir-Lucé-Bercé, une nouvelle génération prend le relais.

Ma volonté est de fédérer les agriculteurs et renforcer l'attractivité de nos territoires.

Nous avons plein de raisons d'être fiers de notre métier, qui est extraordinaire.

Carnuta rend hommage au cerf, roi de la forêt



Pour la première fois depuis son ouverture, Carnuta, la Maison de l'Homme et de la forêt, propose une exposition sur le cerf. Exceptionnellement, celle-ci restera en place pendant trois saisons, jusqu'au 31 mars 2023.

À cette occasion, les visiteurs seront invités à pénétrer dans une grande hutte où ils découvriront une vidéo de Daniel Girard sur les grands cerfs de Bercé. La vie du cerf et de sa famille au fil des saisons se dévoilera au travers des animations interactives et des jeux. L'équipe de Carnuta installe également une exposition réalisée par deux photographes locaux, Joël Geffray et Rémi Lépinay. « *Nous metton à profit cet événement pour présenter une infime partie de la collection de bois de cerf collecté par Daniel Girard, au fil de ses rencontres avec les cerfs de Bercé, ajoute Sandy Servant, responsable du développement culturel de Carnuta. Comme chaque année, nous prévoyons diverses animations autour de cette exposition : ateliers pour enfants et familles, visites guidées de l'exposition et du musée, sorties en forêt (notamment à la période du brame), projections en présence des photographes...* »

Spectacle musical, atelier de fabrication de jeux en bois, nouveaux partenariats...

En parallèle, l'équipe de Carnuta a mis au point un programme d'animations estivales varié, original, qui va de nouveau contribuer à attirer plusieurs milliers de visiteurs, de toutes générations. Chaque lundi une découverte du musée ou du bocage est organisée, tandis que les mercredis sont consacrés à des balades en forêt de Bercé, en partenariat avec l'Office National des Forêts. Des ateliers créatifs pour les enfants

et les parents sont proposés tous les vendredis et certains week-ends, autour des métiers du bois et des merveilles de la forêt (faune et flore). « *Nous avons également invité, le 31 juillet, un pianiste et une violoncelliste à jouer au pied des arbres* », poursuit Sandy Servant. Le week-end des 23 et 24 juillet représente un autre temps fort avec une soirée à la découverte d'un oiseau, l'Engoulvent d'Europe, animée par la Ligue de Protection des Oiseaux, ainsi qu'un atelier familial offrant l'occasion de fabriquer des jeux en bois.

Tout en prolongeant sa coopération avec le Musée de la Faience et de la Céramique de Malicorne, la Maison de l'Homme et de la forêt a mis en place un nouveau partenariat avec le Manoir de la Cour, à Asnières-sur-Vègre, où une visite thématique est déjà prévue le 20 juillet.



Programme, tarifs et horaires sur www.carnuta.fr



PLOUF SE RENOUVELLE

Le centre aquatique Plouf, à Montval-sur-Loir, a préparé une saison estivale particulièrement active et festive, sous la houlette de son nouveau responsable d'exploitation, Nicolas Baylé.

La société Equalia, déléguée par la Communauté de communes pour gérer le centre aquatique Plouf, a récemment confié la direction du site à Nicolas Baylé, qui a déjà exercé des fonctions similaires en Mayenne et en Bretagne. Ce Manceau succède à Jean-Philippe Bruneau, promu responsable régional et qui, à ce titre, continue de superviser la gestion de Plouf. « *Cette transition s'inscrit donc dans une continuité* », souligne Nicolas Baylé qui a commencé sa carrière au poste de maître-nageur. Le nouveau responsable de Plouf affiche sa volonté de dynamiser l'activité du site, alors que la levée des restrictions sanitaires permet d'envisager un été plus convivial et animé. Pour la première fois, un calendrier d'animations a été établi pour les mois de juillet et d'août. Il prévoit notamment des stages hebdomadaires d'apprentissage de la natation, des traditionnelles sessions d'aquagym, mais également des parcours aquatiques, la mise en eau de structures gonflables, des démonstrations de "Flow Pulse" (glisse sur et sous l'eau), des animations sportives en extérieur... « *Nous voulons nous démarquer en développant des initiatives ludiques, y compris autour de l'apprentissage à la natation. Le jeu est, à mon sens, le meilleur vecteur pour commencer à nager* », assure Nicolas Baylé.



www.piscine-plouf.fr

Facebook @centreaquatiqueplouf - 02 43 38 09 53

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi → 11h45-13h45 / 17h-19h

Mardi → 11h45-13h45 / 17h-20h

Mercredi → 10h30-20h30

Jeudi → 11h45-13h45 / 17h-19h

Vendredi → 7h30-8h45 / 11h45-13h45 / 16h30-20h

Samedi → 10h-12h / 14h30-18h

Dimanche → 10h-13h30

TARIFS

Adulte → 4€

Moins de 12 ans → 3€

Étudiants, lycéens, apprentis, demandeurs d'emploi, plus de 65 ans → 3,50€

Moins de 3 ans → gratuit

Carte 12 entrées adulte → 39,60€

Carte 12 entrées tarif réduit (moins de 12 ans, étudiants, lycéens, apprentis, demandeurs d'emploi, plus de 65 ans) → 29,70€

Carte 10 heures → 24€

Passé famille (4 personnes dont 2 adultes au maximum) → 12,50€

à voir
à faire !



→ Jusqu'au dimanche 7 août

Loir-en-Vallée • Moulins de Paillard

Exposition de photographies
"Doppelgänger", en partenariat avec
la Fondation Arabe pour l'Image

→ **Dimanche 10 juillet,
samedi 16 juillet, samedi 20 août,
samedi 17 septembre**

La Chartre-sur-le-Loir •

Marché des brocs
Marché de brocanteurs

→ **Samedi 16 et dimanche 17 juillet
Chahaignes**

38^{ème} Salon des vins et de
la gastronomie Les Goûteurs d'Vins



→ **Mercredi 20 juillet à 11h**

Loir-en-Vallée (Poncé-sur-Loir)

Atelier fresque

→ **Jeudi 21 juillet et dimanche 28 août**

Montabon • Rotonde ferroviaire

Escape game "L'enquête
de l'Orient-Express"
Une organisation du Pays Vallée
du Loir, dans le cadre de
"À la poursuite du temps caché"



→ **Vendredi 22 juillet à 19h30**

La Chartre-sur-le-Loir

Visite découverte

→ **Lundi 25 juillet
au mercredi 3 août**

Loir-en-Vallée

Moulins de Paillard

ETextiles Summer Camp
Ateliers pour enfants et familles,
Sundance...



→ **Mercredi 27 juillet**

Lavenay • Festiloir

Visite découverte du bourg
et de l'église

→ **Vendredi 29 juillet**

Montval-sur-Loir (Vouvray-sur-Loir)

Festiloir

Visite découverte du bourg
et des caves de Vouvray-sur-Loir



→ **Mercredi 3 août à 14h30**

La Chartre-sur-le-Loir

Atelier vitrail

→ **Dimanche 7 août**

Flée

Concert - Autour de la musique
de Michel Petrucciani et ses amis

→ **Mercredi 10 août à 14h30**

Loir-en-Vallée (Ruillé-sur-Loir)

Atelier taille de pierre

→ **Samedi 13 et dimanche 14 août**

Marçon

19^{ème} édition de Marçon Classic
Grande exposition de véhicules
anciens et de prestige

→ **Mercredi 24 août à 14h30**

Montval-sur-Loir

Atelier "Imagine ton cabinet de
curiosités"

→ **Vendredi 30 septembre**

Montval-sur-Loir • La Castélorienne

Spectacle d'ouverture
de la saison culturelle

→ **Mercredi 7 au
dimanche 18 septembre**

Montval-sur-Loir •

Caveau des Récollets

Exposition "Dérives d'un rêve"
de Ada Bonora

→ **Mercredi 21 septembre
au dimanche 2 octobre**

Montval-sur-Loir •

Caveau des Récollets

Exposition de peintures de Sabine
Dutilh et Marie-Liesse Bertre Flandrin



→ **Mercredi 19 au samedi 30 octobre**
Montval-sur-Loir •

Caveau des Récollets

Exposition "Trébuca & les Ensgeniors
du Moyen-Age" de Franck Brebrion



Une bande dessinée pour découvrir l'exceptionnelle église de Saint-Vincent-du-Lorouër

L'église de Saint-Vincent-du-Lorouër, édifée au milieu du 12^e siècle, présente la particularité d'être recouverte d'une voûte décorée de 92 visages de villageois peints en 1634 par un artiste dénommé Jean Julian. Afin de faire connaître cette œuvre exceptionnelle au public, l'association du Patrimoine de Lorouër-Pays de Lucé a pris l'initiative de réaliser et de faire éditer une bande dessinée originale et passionnante.

« La voûte de l'église de Saint-Vincent-du-Lorouër n'a pas d'équivalent en France et, selon toute vraisemblance, en Europe. La représentation de personnages laïcs, voire païens, est exceptionnelle dans les églises de cette époque et plus encore sur la voûte », affirme Yannick Sepré, habitant de Saint-Vincent du Lorouër artiste peintre et décorateur d'intérieur, qui a piloté la réalisation de la bande dessinée.

Il y a une dizaine d'années, les membres de l'association du Patrimoine de Lorouër-Pays de Lucé ont souhaité mettre en valeur ce décor unique et y intéresser les jeunes générations. Ils ont ainsi proposé aux élèves de plusieurs écoles du territoire d'attribuer un patronyme et un métier à chacun. A partir de cet exercice, auquel les jeunes se sont prêtés avec enthousiasme, un premier scénario a été élaboré suivant une idée de Jean-Max Lesourd, décédé depuis.

Présenter les métiers de l'époque

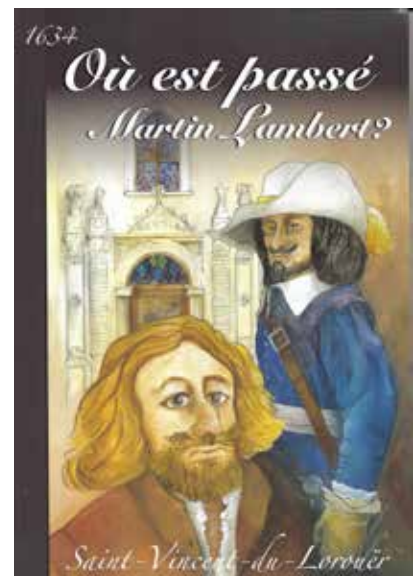
« Lorsque j'ai adhéré à l'association, j'ai volontiers accepté de poursuivre ce projet, confie Yannick Sepré, également conseiller municipal de Saint-Vincent-du-Lorouër. Je me suis attaché à étoffer la trame déjà écrite en me documentant sur la vie dans nos campagnes à cette époque. Je me suis notamment appuyé sur le remarquable ouvrage d'un écrivain sarthois, André Bouton, qui m'a été prêté par la bibliothèque du Grand-Lucé. L'objectif, partagé avec les autres membres de l'association, était de parler des différents métiers exercés en milieu rural au 17^{ème} siècle. Le plus difficile a été de recréer le style vestimentaire. De même, j'ai dû imaginer la disposition du village car il n'existe pas d'archives cadastrales. Un gros travail a aussi été réalisé sur les couleurs. »

Un ouvrage pour accompagner la rénovation

Au final, l'équipe de Patrimoine du Lorouër-Pays de Lucé a conçu une bande dessinée qui raconte l'histoire d'un soldat à la recherche d'un certain Martin Lambert, lequel exerce un métier bien particulier. Imprimé à un millier d'exemplaires par l'entreprise Zig-Zag de Courdemanche, cet album nous plonge, avec réalisme, près de 400 ans en arrière et se révèle captivant. On peut se le procurer dans les offices de tourisme et sites culturels du territoire et du Mans, ainsi que dans quelques commerces partenaires. « Pour financer cette édition, nous avons eu le soutien de la commune de Saint-Vincent-du-Lorouër, du Pays Vallée du Loir, du Conseil départemental, du Conseil Régional, d'une banque et de plusieurs grandes surfaces », complète Yannick Sepré.

Cet ouvrage a été conçu pour interpeller les habitants et les acteurs culturels sur la nécessité de rénover cette voûte dont les peintures se dégradent. « Nous avons posé notre candidature auprès de la mission du patrimoine dirigée par Stéphane Bern. Celui-ci nous a conseillé de nous tourner vers le mécénat privé. C'est pourquoi nous voulons nous appuyer sur la bande dessinée pour collecter des fonds. »

Cette rénovation viendrait à point pour valoriser le beau village de Saint-Vincent-du-Lorouër, qui fait déjà l'objet d'un ambitieux projet de rénovation du centre-bourg porté par le Conseil municipal. Sur cette commune, le patrimoine est bien vivant !



Loir-Lucé-Bercé : une terre de projets



ZOOM SUR...

p. 10

La Maison de l'économie et de l'innovation fait rimer digital et rural

Finances
Un budget maîtrisé pour une fiscalité stabilisée



p. 5

Rénovation énergétique de l'habitat
Une plateforme gratuite pour un accompagnement individualisé



p. 8

Portraits
Jean-Marie Renvoisé, viticulteur primé
Olivier Lebert, président de la Chambre d'agriculture



p. 17

